

faire que nous eussions déjà lassé et épuisé cette miséricorde divine par nos rechutes continuelles dans le péché ? Ne pourrait-il pas se faire qu'elle fût pour ainsi dire contrainte de nous livrer entre les mains de la justice ? tout cela n'est peut-être que trop vrai.

Nous ne voulons pas dire pourtant, que même en ce cas, nos prières seraient rebutées, si nous les adressions directement à Dieu ; nous voulons simplement dire qu'elles seront plus efficaces, si nous les présentons au Seigneur par l'entremise de ses amis, par les mains de ceux qu'il a tant honorés. Point de doute que sa miséricorde sera encore plus prompte à nous pardonner et à exaucer nos vœux, si à nos prières viennent se joindre les mérites d'intercesseurs si puissants. C'est toujours la miséricorde et la bonté du Seigneur qui pardonnent et qui accordent des grâces ; mais il est naturel qu'il ait plus d'égard aux prières des saints qu'à celles de misérables pécheurs tels que nous.

III. Parmi les saints, sainte Anne occupe